

C.C.P.C NAVIGANTS DU 1/06/2018

Compte-rendu de séance CFDT

Cette instance était présidée par le chef du bureau A2, accompagné de son homologue du bureau B2. Cette fois-ci, le bureau A1 n'a pas jugé utile de se faire représenter alors que les CCPC Navigants représentent les seules instances au cours desquelles les problématiques des navigants peuvent être abordées, une représentativité du service A1 serait appréciée.

Les représentants CFDT à cette CCPC ont lu leur déclaration préalable que vous trouverez en cliquant [ici](#)

En réponse à la CFDT, le Président de séance a indiqué que la liste des postes offerts au titre de l'examen professionnel de B en A n'était pas finalisée, et qu'il ne voyait aucune objection à ce qu'un poste soit offert aux spécialistes aériens.

Toutefois, au regard des taux de promotion en baisse drastique, il n'est pas évident que des postes soient offerts. Notre organisation constate qu'à l'époque déjà durant laquelle les taux de promotion étaient plus élevés, nos spécialistes aériens en étaient déjà exclus..

La question est actée au procès-verbal de séance.

Se tient un débat quant à l'indice auquel sont repris les agents intégrés en Douane et qui disposaient d'un grade élevé au sein de l'Armée. Les dossiers, après titularisation des agents, sont transmis au bureau A1 pour une re-qualification de leur indice de traitement à la rémunération. *Après ces échanges et ce constat de valorisation des traitements de ces nouveaux arrivants, nous ne pouvons que remarquer le manque d'équité dans la rémunération des navigants des Douanes avec ceux des autres ministères.*

Point 1 - Approbation des PV des 14/02, 19/05 et 9/11/2017, et de celui du 6/02/2018 : **Vote unanime POUR**

Point 2 - Nomination dans le statut d'emploi de d'un pilote : **Vote unanime POUR**

Point 3 - Examen des demandes d'inscription hors-période pour 2 PNT avions et 1 pilote avion :

- Avis favorable de A2 / **Vote unanime POUR.**

Point 4 - Examen des demandes de radiation du TAM pour un pilote hélicoptère

- Avis favorable de A2 / **Vote unanime POUR**

Point 5 - Mouvements de mutation au premier tour 2018 : Vote unanime POUR

3 mouvements ont été prononcés, soit 1 pilote & un PNT pour la BSAM de Hyères Avions et 1 Officier Aérien pour la DRGC Antilles-Guyane.

Point 6 - Emploi offert par enquête : examen des candidatures en vue de pourvoir un poste de chef à la Cellule d'Instruction Hélicoptères Douane (CIHD) – catégorie A : Aucune candidature.

Point 7 – Emploi offert par enquête : examen des candidatures en vue de pourvoir un poste de chef à la Cellule d'Instruction Hélicoptères (CIHD) – catégorie B.

L'unique candidature au poste de chef d'unité (catégorie B) a été approuvée à l'unanimité.

Questions diverses :

*** Les effectifs de référence des PNT à Hyères:** *Ceux-ci sont toujours déficitaires (-2) dans la mesure où la Direction Interrégionale de PACA n'a formulé aucune demande.*

*** Missions Frontex:** *la Direction Générale maintient son idée de renforcer les effectifs en détachement par le personnel de l'antenne CIAD moyennant une formation adéquate. Nous rappelons les décisions prises lors du GT Fontex du 31 mai, 10 jours de détachement sans compter les mises en place aller et retour, un équipage et demi (3 pilotes, 3 PNT), 4 PNNT (2B1 et 2 B2) et d'une cotation de 16/24ème.*

*** Création du SCN Aéromaritime:** *report au deuxième semestre 2019*

*** CNOI:** *ouverture de 3 cat A et 21 cat B dont 11 aériens; pas de candidat retenu cat A, 4 candidatures PNNT hélicos en cours de sélection début juin. Pas de postes personnel navigant*

*** Médaille aéronautique:** *un PNNT en 2018 et 5 dossiers en cours d'étude pour 2019*

*** Moyens aériens en Martinique:** *arrivée de 2 EC135 1er trimestre 2019, à l'issue, arrêt des Cessna 406 et début des formations pour les équipages avions.*

Vos élus CFDT à la CCPC Navigants: Joël CHATAIGNER (titulaire) & Juan MACIAS (suppléant)